

Séance du 31 mars 2022

Le trente et un mars deux mille vingt-deux, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 07/04/2022

Étaient présents : M. CORON Bruno ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUFORT Erik, PACARY Michel, LEPLEY Laurent, LECLERC Sébastien ; Mmes LESECQ Marie, LECHEVALLIER Blandine, NORGUET Catherine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes LEMERRE Honorine, LEHAIRE Solange, ANNE Dorothée.

Étaient excusées : Mme PAISANT Nadège (procuration M. LEPLEY) ;
Mme BARBET Isabelle (procuration M. CORON).

Mme LEHAIRE, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation des comptes-rendus des 27 janvier et 24 février 2022 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. Mme LEHAIRE informe qu'il y a une erreur dans le compte-rendu de la réunion de février : la date de naissance de l'enfant né à Carantilly est le 22 février et non 22 mars comme indiqué. La modification sera effectuée.

I. Rénovation du réseau éclairage public « diverses rues » APS 098069 (visa 01/04/2022)

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les estimations pour la rénovation du réseau d'éclairage public « diverses rues ».

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 43 100.00 € HT.

Conformément au barème du SDEM 50, la participation de la commune s'élève à 23 110.00 €.

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du Conseil :

- décident la réalisation de la rénovation du réseau d'éclairage public « diverses rues »,
- demandent au SDEM 50 que les travaux soient achevés pour la fin du 3ème trimestre 2022,
- acceptent une participation de la commune de 23 110.00 €,
- s'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- s'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet,
- donnent pouvoir à leur maire ou ses adjoints pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

En complément, M. le Maire informe le conseil que les candélabres fonctionnant en permanence la nuit

seront réduits de 50% au niveau de leur intensité lumineuse. M. le Maire propose de déterminer la forme de la lanterne des nouveaux candélabres et présentent les 2 modèles laissés par le SDEM. Après discussions, le choix se porte sur la lanterne ronde en fonte de Paris. M. le Maire informe le conseil qu'il serait bon de finir l'effacement des réseaux en agglomération. En effet, il ne reste plus que l'Hôtel Rihouet qui pourrait être planifié pour 2023.

II. Plateau multisports

Un devis pour le terrassement réalisé par l'entreprise LEHODEY TP est parvenu en mairie et propose un montant de 29 950 € HT pour le terrain seul et 38 540 € HT avec les aménagements divers (terrain pétanque, chemin piétons et trottoir). Un autre devis demandé n'est toujours pas arrivé. L'entreprise LETULLIER de Carantilly va également être contactée pour savoir si elle réalise ce genre de travaux.

III. Salle communale

M. le Maire informe le Conseil que M. VOISIN du Conseil Départemental a préparé le dossier de consultation pour la recherche du maître d'œuvre pour le projet de salle communale. Il conseille en amont de réaliser une étude de sol, d'effectuer les diagnostics avant travaux sur la partie existante et de rechercher un coordonnateur SPS.

M. DUFORT a effectué des recherches de cabinets pouvant être contactés et en présente la liste. Des courriers de consultation vont être adressés à 3 cabinets afin d'étudier les offres reçues pour la réunion de mai.

IV. Affaires diverses

1/ Fleurs de la Mémoire : Une journée commémorative du fleurissement des tombes des soldats américains est prévue le dimanche 29 mai 2022 au cimetière de Colleville-sur-Mer par l'association. Etant donné que cette date coïncide avec la fête des mères, il serait bon de prévoir plutôt une date en septembre et d'y associer les enfants de l'école. Les enseignants seront contactés.

2/ Abri à l'étang : Plusieurs personnes ont suggéré qu'un abri équipé de tables et de bancs soit installé à l'étang afin de pouvoir y pique-niquer par mauvais temps. Le projet va être étudié.

3/ Réunion des maires du 24 mars à Hébécrevon : l'ordre du jour portait sur le PLUI. Le cabinet en charge de ce dossier va repasser dans toutes les communes pour refaire un point et prendre note des souhaits des communes.

4/ M. PACARY rend compte de la réunion de Saint-Lô Agglo sur la zéro artificialisation à laquelle il a assisté le 30 mars. La ligne directrice est de construire autour des villes mais pas dans les friches en campagne... Le 1^{er} avril, les étudiants qui se sont penchés sur l'urbanisation de la commune vont faire leur présentation.

5/ Bibliothèque : un courrier a été adressé à tous les bénévoles pour les convier à une réunion le samedi 9 avril à 10h.

6/ Courriers des enfants de l'école de Carantilly. M. le Maire informe le conseil qu'il a reçu des demandes des enfants de l'école de Carantilly, à savoir la création d'un jardin près de la cantine, la réfection du revêtement de la cour de récréation et la réfection es lignes dans la cour.

7/ Comité médical : Le dossier de M. Maxime PICOT sera examiné demain en comité médical. Une reprise à temps partiel thérapeutique est envisagée à compter de mardi prochain.

V. Questions diverses

1/M. LEPLEY informe le conseil que le terrain du lotissement Le Bois Hébert est vendu.

2/Mme LEDOUX informe que le repas des aînés a été une nouvelle fois annulé mais qu'un repas a été porté au domicile des personnes qui s'étaient inscrites.

3/ M. PACARY informe le conseil que, dans le cadre du programme de voirie groupée, la réfection du chemin de Mondreville va être chiffrée.

4/ Mme LESECQ informe que la participation de Carantilly au budget du syndicat scolaire est de 59 436.74 €. Le syndicat scolaire a également un projet d'achat de mobilier scolaire plus adapté. L'employé communal va réaliser un meuble pour la garderie de Carantilly.

5/ Mme LEHAIRE souhaite savoir si la route pour véhicules lents à La Chasse sera élargie afin qu'ils puissent se croiser.

6/ M. LECLERC informe le conseil que la salle de sports n'était pas fermée lundi dernier.

7/ La prochaine réunion de conseil est fixée au 7 avril ; pour rappel, le vote du budget aura lieu le 12 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H10.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Solange LEHAIRE 
Malika LEDOUX	Isabelle BARBET PP M. CORON
Erik DUFORT	Blandine LECHEVALLIER
Michel PACARY	Catherine NORGUET
Laurent LEPLEY	Nicolas MARTIN
Nadège PAISANT PP M. LEPLEY	Honorine LEMERRE
Sébastien LECLERC	Dorothee ANNE
Marie LESECQ	